



PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CDE du FINISTÈRE

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le jeudi 28 novembre 2024, à 19h30

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Étaient présents : voir annexe feuille d'émargement

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CDE 29 pouvaient voter par correspondance selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2024,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2024,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2024,
- Point n° 4 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CDE 29

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	86	850
Nombre de votants	15	228

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2024

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	228	100
Non	0	0
Vote blanc	0	-

Vote n°2 – J’approuve les rapports financiers et quitus 2024

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	228	100
Non	0	0
Vote blanc	0	-

Vote n°3 – J’approuve le budget prévisionnel 2025

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	228	100
Non	0	0
Vote blanc	0	-

L’ensemble des résolutions soumises à l’Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 20h30heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Haude Gélébart
Présidente du CDE 29

Maxime Chateau
Secrétaire Général du CDE 29

